

DISPOSITIFS D'AIDES À LA MOBILITÉ DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS



INTRODUCTION

Dans le cadre de votre démarche mobilité, plusieurs dispositifs d'aides existent pour vous aider à mener à bien vos projets. La MEL a ainsi recensé des aides auxquels votre établissement est peut-être éligible. Un ensemble de programmes peuvent ainsi être susceptibles de vous accompagner dans le processus d'amélioration des déplacements au sein de votre établissement.

Les Certificats d'Économie d'Énergie

Ces dispositifs s'articulent principalement autour des Certificats d'Économie d'Énergie que porte l'ADEME, l'agence de la transition écologique.

Dans le cadre d'une obligation encadrée par l'État, certaines entreprises (fournisseurs de gaz ou d'électricité, acteurs de la grande distribution ayant des stations essence, enseignes pétrolières) proposent des primes, des prêts bonifiés ou des diagnostics gratuits pour vous aider à réaliser des économies d'énergie. Ces aides sont accessibles à tous sans conditions de ressources.

Vous trouverez par la suite un ensemble de programmes que la MEL a référencés pour vous:

ÉLECTROMOBILITÉ



<https://advenir.mobi/>

PORTEURS:	AVERE-FRANCE, EcoCO ²
BÉNÉFICIAIRES:	Résidentiel collectif, entreprise et personne publique
FINANCEURS:	Bolloré Energy, SIPLEC, GreenYellow, Le Groupe EDF, SCA Pétroles et Dérivés, Dyneff, ENGIE, Gaz de Bordeaux, TOTAL

ADVENIR

Créé en 2016, le programme ADVENIR vise, grâce au mécanisme des CEE (certificats d'économie d'énergie), à compléter les initiatives publiques de soutien à l'électromobilité en cours telles que le crédit d'impôt transition énergétique sur le matériel de recharge des particuliers, ou encore les réseaux des collectivités territoriales.

Dans le cadre de sa reconduction pour la période 2020 – 2023, le programme ADVENIR se dote d'une enveloppe budgétaire de 100 millions d'euros avec pour objectif de financer plus de 45 000 nouveaux points de recharge d'ici à fin 2023.

ADVENIR couvre les fournitures et les coûts d'installation à hauteur de :

- 30% pour les parkings privés à destination d'une flotte de véhicules électriques
- 50% pour le résidentiel collectif
- 60% pour les points de recharge ouverts au public

VÉLO



PORTEURS: ADEME, FUB

BÉNÉFICIAIRES: Entreprises

FINANCEURS: Ministère de la Transition Écologique

<https://www.fub.fr/fub/programmes/objectif-employeur-pro-velo>

Objectif Employeur Pro Vélo

Le programme OEPV incite les employeurs à proposer des équipements et services vélo au sein de leur entreprise conformes au référentiel employeur pro-vélo. L'objectif est de mettre en avant la pratique du vélo dans le cadre des déplacements domicile-travail mais également internes à l'entreprise.

Le programme prévoit :

- Des primes d'accompagnement pour de la mise en place d'emplacements vélo et des cours de remise en selle seront proposées
- Un catalogue exhaustif des services est également proposé aux bénéficiaires
- Un prime sous réserve d'un audit de 12 mois sur la base du référentiel employeur pro-vélo

Les 2250 premiers audits seront entièrement pris en charge par le programme, les 2250 suivants à 50%.

VÉLO



PORTEURS:

Rozo, FUB

BÉNÉFICIAIRES:

Collectivités, gares, bailleurs, scolaires, hôpitaux, particuliers

FINANCEURS:

Auchan Energie, Butagaz, CPCU, EG Group, ENI, Total Marketing France

<https://programme-alveole.com/>

<https://www.coupdepoucevelo.fr/>

Alvéole

Le programme Alvéole porte l'ambition d'augmenter la création de places de stationnement vélo et d'accompagner au changement de comportement grâce à des actions de sensibilisation à l'écomobilité.

Le dispositif prévoit :

- Un financement des abris vélos et structures d'attaches à hauteur de 60%
- Un soutien financier des actions de sensibilisation à l'écomobilité auprès des usagers à 100%.
- La prise en charge des réparations pour les particuliers à hauteur de 50 € HT

VÉLO



PORTEURS: Énergies Demain

BÉNÉFICIAIRES: Collectivités, ménages, professionnels

FINANCEURS: Bolloré Energy

<https://www.goodwatt.fr/>

O'Vélo

Le programme O'Vélo valorise les déplacements à vélo auprès de 130 000 salariés et agents du service public. A travers le dispositif GoodWatt, O'Vélo aspire à enclencher le report modal de la voiture vers le vélo à assistance électrique (VAE).

Durant 1 mois test, les collaborateurs peuvent :

- **Bénéficiaire du prêt d'un VAE tout assuré et équipé**
- **Télécharger une application mobile pour faciliter les déplacements**
- **Une formation numérique et une expérience terrain sur la sécurité**

VÉLO



PORTEURS: Eni Gas & Power France

BÉNÉFICIAIRES: Microentreprises

FINANCEURS: Eni Gas & Power France

<https://www.macycloentreprise.fr/>

Ma Cycloentreprise

Ce programme fait la promotion de la pratique cyclable en entreprise et chez les micro-entrepreneurs. Il cible notamment l'assainissement des déplacements dans le cadre professionnel en dehors des trajets domicile-travail. L'objectif est d'encourager la création d'entreprises « vélo natives » mais également de convaincre d'autres entreprises d'intégrer la cyclomobilité dans leurs déplacements professionnels.

Ma Cycloentreprise est à destination des entreprises ou des entrepreneurs appartenant à ces catégories de métiers :

- **Les services**
- **La restauration**
- **Le négoce ambulant**
- **L'artisanat**
- **La logistique**

Le programme se structure autour du parcours « entreprendre à vélo » qui propose des formations sur la pratique du vélo en entreprise. Il permet également une aide à l'acquisition d'un vélo électrique, une police d'assurance, et des solutions de stationnement-maintenance.

MOBILITÉ ACTIVE



PORTEURS:	Rozo, Fédération Française des Usagers de la Bicyclette
BÉNÉFICIAIRES:	Entreprises, collectivités, particuliers, enseignement supérieur
FINANCEURS:	SIPLEC, Esso, Shell, Thevenin Ducrot

<https://www.mobilites-actives.fr/>

ADMA

L'Objectif est de doter la France d'une réelle expertise en matière d'intégration des sujets vélos et piétons dans l'ensemble des politiques publiques et privées, notamment la planification et la réalisation d'aménagements piétons ou cyclables, la mise en place d'infrastructures de stationnement sécurisées, et la préférence affirmée pour une intermodalité sans coupure, ainsi que l'accompagnement efficace du changement.

Le programme repose sur 3 axes principaux:

- La création d'une plateforme de connaissances (portail web sur le vélo et la marche)
- La création d'un programme de formation permettant une certification de l'expertise
- La création d'une Académie des Métiers du Vélo permettant de répondre au besoin urgent de former de nouvelles personnes à la mécanique vélo

TROTTINETTE-EDPM



PORTEURS: FPMM, aPR

BÉNÉFICIAIRES: Collaborateurs, organisations, grand public

FINANCEURS: Total Marketing France

<https://www.mobiprox.fr/>

Mobiprox

Le programme MOBIPROX accompagne ses bénéficiaires dans l'évolution de la mobilité au sein de leur établissement. Il fournit ainsi un bilan énergétique et l'impact de la micromobilité dans le cadre de leur entreprise en proposant un ensemble de données relatives au déplacement en Engin de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM). L'objectif est de favoriser le gain en autonomie énergétique des entreprises et s'adresse aux acteurs désireux de s'engager dans une démarche d'économie d'énergie.

MOBIPROX prévoit dans son programme :

- Des formations de sensibilisation à la sécurité routière et à la micromobilité
- Un accompagnement financier pour la constitution d'une flotte d'EDPM
- La création d'un observatoire de la micromobilité et le partage de la donnée référencée

MOBILITÉ EN ZONE D'ACTIVITÉ



PORTEURS: INCUB'ETHIC

BÉNÉFICIAIRES: Professionnels, Collectivités

FINANCEURS: Total Marketing France, AIDEE, SIPLEC

<https://www.incubethic.fr/projet/mobilethic>

Mobil'ethic

Le programme vis à développer l'écomobilité des salariés dans 18 zones d'activités. Il a vocation à réduire le déficit de solutions de transport dans les territoires ruraux/périurbains, aider les ménages modestes consacrant une part importante de leur budget dans leurs déplacements domicile-travail ou encore à épauler les territoires dynamiques de la transition énergétique.

Mobil'ethic prévoit :

- Un accompagnement sur 18 mois à travers un diagnostic et une sensibilisation des bénéficiaires
- L'expérience d'une solution globale alliant mobilité douce pour les déplacements de proximité et une offre de covoiturage ou de véhicules propres (GNV, électrique) pour les longs trajets
- La création d'un guide des bonnes pratiques à destination des salariés
- D'épauler les collectivités locales dans l'assistance financière des salariés en situation de précarité énergétique

AUTRES AIDES



PORTEURS: ADEME, France Relance

BÉNÉFICIAIRES: TPE, PME

FINANCEURS: Ministère de la Transition Écologique

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

TREMPIN POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES PME/TPE

Tremplin pour la Transition Écologique s'adresse à toutes les TPE et PME(SAS, SCOP, association loi 1901...) à l'exclusion des auto-entrepreneurs. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des programmes portés par France Relance et l'ADEME.

Il concerne l'acquisition de véhicules électriques, d'équipements de réduction et de gestion des déchets, l'accompagnement pour des travaux ambitieux de rénovation des bâtiments, des études sur les émissions de gaz à effet de serre et les stratégies climat des entreprises, ainsi que l'élaboration d'un diagnostic Plan de Mobilité Employeur.

Une entreprise candidate peut se voir attribuer une aide financière comprise entre 5000€ jusqu'à 200 000€ après un dépôt de dossier auprès du guichet de l'ADEME.